



Plan Local d'Urbanisme

Le PLU ou Plan Local d'Urbanisme actuel a été approuvé par délibération du Conseil Municipal le 9 Avril 2013, après enquête publique.

Il a fait l'objet d'une modification simplifiée adoptée par délibération du Conseil Municipal le 21 Novembre 2013, modification portant sur la rectification d'erreurs matérielles et anomalies diverses.

Le dossier complet du PLU est consultable à la Mairie, sur demande.

Deux plans principaux le constituent:

- * Le règlement graphique
- * Le plan des servitudes

Ils sont présentés dans les pages suivantes.